

#PFUE #ServiceCiviqueEuropéen

Unis-Cité, association pionnière du Service Civique en France, se réjouit de l'annonce faite par le Président de la République de la création d'un Service Civique européen et émet des propositions pour sa concrétisation

Le Président de la République a présenté jeudi 9 décembre 2021 les orientations de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) qui commencera le 1^{er} janvier 2022. A cette occasion, sensible à une proposition formulée en outre par Unis-Cité et par les jeunes européens, Emmanuel Macron a annoncé son souhait d'une « mise en œuvre concrète et véritable d'un Service Civique européen » ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans. Unis-Cité salue cette ambition essentielle pour la jeunesse d'Europe comme pour l'avenir de la construction européenne, et est prête à étudier sa mise en œuvre.

Un Service Civique européen : de quoi s'agit-il ?

L'ambition exprimée est de faire en sorte qu'un jour tous les jeunes d'Europe (5 millions de jeunes européens par classe d'âge) **puissent vivre à la fois un temps de service aux autres et une expérience de mobilité européenne**, afin de se réapproprier, par une expérience de vie forte et porteuse de sens, leur appartenance à une destinée commune.

Le Service Civique européen impulsé par la France devra permettre aux **jeunes européens de 16 à 25 ans, de tous milieux sociaux et niveaux d'études, de consacrer une année de leur vie à servir l'intérêt général en Europe**. En répondant aux besoins sociaux et environnementaux des pays de l'Union Européenne, les jeunes engagés développeront une **expérience et des compétences précieuses pour leur propre insertion citoyenne et professionnelle**. Une manière de démocratiser à la fois l'engagement citoyen et la mobilité européenne au-delà des seuls jeunes étudiants concernés par le développement d'Erasmus, qui sera par ailleurs élargi.

Le Service Civique européen pourrait être conçu comme une **année de césure citoyenne de 12 mois menée en deux temps** : six mois de missions d'intérêt général sur le territoire national du jeune et six mois dans un autre pays européen.

Le Service Civique français : les bases sur lesquelles construire le Service Civique européen

Forte des 600 000 jeunes français qui ont déjà fait un Service Civique, et des quelques 200 000 jeunes par an concernés par le dispositif français en 2021, **la France a toute la légitimité** pour impulser l'ambition d'un grand Service Civique européen.

Conçu comme une sorte de service national civil et volontaire, le Service Civique français créé en 2010 dans les traces de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et des associations de terrain, permet aux jeunes de consacrer **6 à 12 mois de leur vie** (8 en moyenne), à un engagement citoyen **dans une association, un service public d'Etat, ou une collectivité territoriale**. Ils reçoivent une

indemnité mensuelle de 580€ (à 80% prise en charge par l'Etat, le reste à la charge par leur structure d'accueil), une couverture sociale santé et retraite prise en charge par l'Etat, et une formation civique et citoyenne, un accompagnement au projet d'avenir, et un accompagnement (tutorat), assurés par leur structure d'accueil.

Le Service Civique européen pourra donc s'appuyer sur le **succès du Service Civique français** mais aussi sur les dispositifs de **Service Civique nationaux existants en Allemagne, Italie, et au Luxembourg**. Il devra être construit avec les agences nationales en charge et les grands acteurs de terrain engagés dans ces dispositifs. Le principe d'Erasmus (d'échanges entre structures nationales), l'interopérabilité des dispositifs nationaux et un dispositif transnational souple et conçu selon un principe de subsidiarité, permettront de rendre l'ambition réaliste.

Sur le terrain à Strasbourg et Metz : un prototype du Service Civique européen sur lequel s'appuyer !

Un modèle de Service Civique européen est mis en place depuis deux ans par Unis-Cité en partenariat avec le Collectif pour un Service Civique européen (CES) à Metz et désormais à Strasbourg.

Actuellement, Unis-Cité accueille à Metz et à Strasbourg pour 6 mois une 50aine de jeunes organisés en promotions de **12 jeunes français et 12 jeunes européens – français, allemands, italiens, belges**. Après avoir mis leur temps et énergie au service des autres en France, ils prolongeront leur Service Civique dans un autre pays pour en faire un Service Civique européen.

Ils interviennent en équipe mixtes franco-européennes en EHPAD et à domicile auprès de personnes âgées pour rompre leur isolement et notamment dans des établissements scolaires pour sensibiliser les enfants et le grand public aux discriminations.

La première expérimentation de ce programme intitulé « **Européen.ne.s et Solidaires** », qui bénéficie aussi du soutien de Malakoff Humanis, a été menée en 2020-2021 à Metz. Cette promotion multiculturelle était composée de 24 volontaires français, allemands, d'un italien et d'un belge et a traité des 2 mêmes thématiques d'intervention. Malgré les contraintes dues à la crise sanitaire, ils sont intervenus 290 fois auprès de 2962 bénéficiaires.

Témoignages de la promotion 2020-2021 :

Axel, volontaire français en Service Civique, 21 ans : « *Ce qui m'a plu, c'est le contact social avec les européens, les personnes âgées et les enfants. On a affaire à des publics différents, ce qui est très intéressant, cela permet de **développer notre confiance en soi** et notre capacité à avoir un dialogue* »

Médéric, volontaire belge en Service Civique, 22 ans : « *Ce que j'ai aimé dans la mission, c'est le travail d'équipe, le fait d'être en groupe d'une 20aine de jeunes de toute l'Europe (...) ça permet de voir plusieurs façons de travailler (...) c'est une **source de motivation incroyable*** »

Pour en savoir plus : voir l'essai manifeste de Marie Trelu-Kane, Co-fondatrice et Présidente d'Unis-Cité : « Liberté ! Egalité ! Et ? Pour un autre service national »

Dans son essai, paru chez Débats Publics le 18 novembre 2021, Marie Trelu-Kane détaille sa vive recommandation d'améliorer puis de généraliser le Service Civique en France, comme nouvelle

« école de la fraternité » et de l'engagement civique et citoyen. Elle fournit une méthodologie **clé-en-main** à ceux qui auraient une véritable ambition pour la France et l'Europe.

Contact presse : Natacha Budin – 07 64 55 25 90 nbudin@uniscite.fr

Contact institutionnel : Marie Trellu-Kane – 06 63 84 43 98 marie.trellu@me.com

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une année de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de quatre-vingt villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné plus de 30.000 jeunes dont plus de 10.000 en 2020, dans un Service Civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

A propos du Service Civique : Cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr

A propos de Marie Trellu-Kane : Diplômée de l'ESSEC et de la Harvard Kennedy School, Marie Trellu-Kane est la fondatrice et Présidente exécutive d'Unis-Cité, l'association pionnière et experte du Service Civique en France qui a inspiré la loi sur le Service Civique et accompagné à ce jour plus de 35 000 jeunes volontaires représentatifs de la diversité des jeunes de France.

Marie Trellu-Kane a été coordinatrice de la chaire entrepreneuriat social de l'ESSEC à ses débuts et a co-fondé l'incubateur social et fonds d'amorçage philanthropique Antropia. Longtemps consultante internationale auprès des Nations-Unies, elle a aidé de nombreux pays d'Afrique francophone dans l'élaboration de leurs politiques jeunesse et de promotion du volontariat. Elle a été administratrice de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances et de l'Agence du Service Civique. Marie Trellu-Kane a été membre du Conseil Economique, Social et Environnemental pendant 10 ans et jusqu'en 2020, d'abord au sein du groupe des organisations et mouvements de jeunesse puis au titre du Mouvement Associatif. Marie Trellu-Kane est par ailleurs consultante en stratégie RSE et mécénat social auprès de grandes entreprises et administratrices de plusieurs fondations. Chevalière dans l'Ordre National du Mérite, elle a été élue « femme en or » dans la catégorie « femmes de cœur » en 2012 et est Senior-Ashoka fellow. Elle est également co-auteure de « Demain, le service civil », Editions Pierson Education, 2006 et de « l'entreprise sociale (aussi) a besoin d'un business plan », Editions Rue de l'Echiquier, 2011, et auteure de « Changer le monde à 20 ans », Editions du Cherche Midi, 2015.